Déontologie

Vous désirez mettre en place des formations pour le renouvellement de la carte professionnelle pour votre direction

Programme édité le 09/11/2026

Contact & Inscriptions
Tél. : 01 42 29 57 50
inscription@habitat-social.com

Coordination pédagogique
François Martinelli
fmartinelli@habitat-social.com

Durée	Mode d'organisation :
2 heures	Mixte

SATISFACTION MOYENNE
98 %
Moyenne des notes attribuées au module par les participants, exprimée sur 100, sur les 12 derniers mois glissants. Source : Dendreo.

PUBLIC

Agents immobiliers - Administrateurs de biens - Syndics de copropriété - Marchands de liste - Toute personne titulaire d'une carte professionnelle

PRÉREQUIS

aucun

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Pédagogie immersive
- Approche collaborative
- Expertise métier
- Innovation pédagogique
- Évaluation et suivi

Un support pédagogique sera remis à chaque participant.
Support de formation accessible sur votre extranet participant.

SATISFACTION ET EVALUATION

- Évaluation des acquis en lien avec les objectifs pédagogiques.

Des temps d'échanges et de questionnements tout au long du stage permettront de vérifier la bonne compréhension des apprenants. Des QCM et/ou des exercices pratiques seront remis à chacun des participants afin de mesurer leur apprentissage et les connaissances acquises lors de la formation.

- Évaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant.
- Suivi des présences tout au long de la formation.

Objectifs pédagogiques

- Comprendre la déontologie s'appliquant aux professionnels de l'immobilier : respect des obligations en matière de formation continue et obligations de mise en œuvre de moyens et de compétences
- Connaître les règles, les textes de lois et les bonnes pratiques à mettre en place pour sensibiliser les clients, les collaborateurs

Programme de la formation

1: Comprendre les fondamentaux du code de déontologie et le rôle de la commission de discipline

- Identifier le champ d'application du code de déontologie
- Identifier les bonnes pratiques pour la mise en œuvre de l'éthique professionnelle
- Posséder les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'exercice de l'activité
- Identifier le rôle de la commission de discipline

2 : Exercer son rôle de professionnel de l'immobilier dans le cadre des obligations légales

- Assurer la direction effective de votre entreprise et de vos établissements
- Identifier les obligations d'informations
- Mettre en œuvre votre devoir d'information
- Comprendre la confidentialité des datas
- Défendre les intérêts en présence
- Mettre en œuvre votre devoir de mise en garde
- Mettre en œuvre votre devoir de conseil
- Identifier et gérer les conflits d'intérêt
- Améliorer l'image de la profession
- Mettre en œuvre les moyens pour régler les litiges

Bilan du module – Déontologie

- Évaluation sommative

Reconnaissance de la formation

Formation professionnelle continue non certifiante. Une attestation individuelle de formation ou un certificat de réalisation est remis à l'issue de la formation.

Modalités et délais d'accès

Inscription en ligne sur www.habitat-social.com ou par bulletin adressé à inscription@habitat-social.com. Accès à la session choisie sous réserve des places

disponibles. Accusé de réception sous 48 heures ouvrées. En INTRA, les dates sont convenues avec le client.

Financement

Financement par l'employeur ou le client. Une prise en charge peut être sollicitée auprès d'un OPCO ou d'un autre financeur, selon ses critères et après son accord. Cette formation n'est pas proposée au titre du CPF. Conditions de règlement et de prise en charge : CGV disponibles sur www.habitat-social.com.

MODALITÉS TARIFAIRES

Tarif HT : 330 € (TVA 20%)

Inscriptions multiples : remise de 10% sur le 2eme inscrit et suivants (du même organisme).

ACCESSIBILITÉS

Pour toute demande liée à une situation de handicap, ou toute question liée à l'accessibilité de nos formations, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap Colette BOUKRIS au 01.42.29.57.50 ou cboukris@habitat-social.com

Positionnement

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

Calendrier des sessions

Dates et disponibilités : www.habitat-social.com ou 01 42 29 57 50.

19/01/2027 au 19/01/2027
11/03/2027 au 11/03/2027
21/06/2027 au 21/06/2027
07/10/2027 au 07/10/2027